

Rapport des vérificateurs des comptes à l'attention de l'Assemblée générale du Centre de puériculture jurassien (CPJ)

Rapport de vérification des comptes 2020

Les Comptes du Centre de puériculture jurassien pour la période comptable du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 ont été contrôlés par les soussignés en date du 13 mai 2022.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité du CPJ alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Il a notamment été procédé au contrôle, poste par poste, des bilans d'entrée et de clôture. Nous avons également procédé par contrôle et pointage des extraits de comptes et autres pièces justificatives et les indications fournies dans ceux-ci.

Notre vérification nous a amené à faire les constats suivants :

Les liquidités au 31 décembre 2021 s'élevaient à CHF 36'954.35, réparties comme suit :

- Caisses	CHF	125.15
- Compte courant BCJ*	CHF	36'179.85
- Compte épargne BCJ	CHF	649.35

**A noter que la subvention extraordinaire du Canton de CHF 15'000.- a été enregistrée sur le compte courant BCJ au 15 décembre 2021. Les dépenses y relatives ont été provisionnées.*

La recommandation No 1 faite par le service du Contrôle des Finances de la RCJU dans son rapport du 3 octobre 2019 et qui demande au CPJ de respecter le principe des quatre yeux/contrôle interne par la signature de chaque pièce justificative et salaire par le président (ou un autre membre du Comité à désigner) ou par la validation collective des paiements n'a pas encore été mise en œuvre.

L'exercice 2021 boucle avec un bénéfice de CHF 14'536.65.

Le découvert au 31 décembre 2021 se monte à CHF 56'473.40 après report du bénéfice 2021.

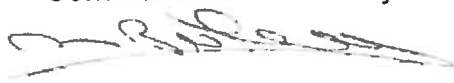
Selon notre appréciation, sont tenus conformément aux prescriptions du Centre de puériculture jurassien et sont reconnus exacts.

Nous proposons ainsi à l'Assemblée d'accepter les comptes 2021 qui vous sont soumis et d'en donner décharge à la caissière, Mme Sonia Rebetez, en la remerciant du travail accompli.

Porrentruy, le 13 mai 2022

Les vérificateurs des comptes

Commune de Porrentruy



Mary-José Broillet

Commune de Haute-Sorne



Mirco Bellè